

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

VOTEREZ-VOUS EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS?

Une fois tous ses devoirs d'électeur bien informés complétés, apposer un «X» à côté du nom du candidat de son choix dans le cadre d'une élection fédérale constitue une tâche plutôt simple, en apparence. Or, pour plusieurs francophones hors Québec de même que pour plusieurs anglophones vivant au Québec, exercer son droit de vote peut s'avérer un exercice plutôt frustrant.

À l'approche de la 42^e élection fédérale canadienne, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, dénonce l'absence de personnel bilingue dans plusieurs bureaux de scrutin au pays.

Comme c'est souvent le cas avec les institutions fédérales qui sont en contact direct avec le public, le personnel du commissaire a constaté que bien que l'agence concernée, Élections Canada

dans ce cas-ci, reconnaisse ses obligations sur le plan linguistique, le comportement affiché sur le terrain est tout sauf exemplaire.

«L'institution possède un plan visant le recrutement des directeurs de scrutin, mais les descriptions et énoncés de travail de ceux-ci et des agents de liaison en région ne comprennent pas de compétences linguistiques obli-

gatoires», observe le commissaire aux langues officielles.

«Pourtant, leurs responsabilités font en sorte qu'ils pourraient être appelés à traiter dans l'une ou l'autre des langues officielles avec les électeurs et les médias», poursuit Graham Fraser dans son analyse qui découle d'une vérification menée à la fin juin 2014, lors d'élections partielles dans deux circonscriptions albertaines et deux autres dans la grande région de Toronto.

Quand Élections Canada tient tête

Toutefois, le cas d'Élections Canada est quelque peu différent de celui des autres institutions fédérales qui se font régulièrement réprimander par le chien de garde des droits linguistiques des minorités.

En effet, contrairement aux autres récidivistes, Élections Ca-

nada ne fait pas qu'accuser réception des neuf recommandations formulées par Graham Fraser et promettre de rectifier le tir. Élections Canada réplique plutôt au commissaire et lui exprime son désaccord avec certaines recommandations.

À titre d'exemple, en réponse à une recommandation exigeant que l'agence fédérale mette en place un plan de recrutement de directeurs de scrutin, d'agents de liaison, de fonctionnaires électoraux et d'autres travailleurs électoraux bilingues, Élections Canada avance qu'il s'agit là d'un objectif tout simplement irréaliste dans certaines régions.

«Nous nous engageons à prendre des mesures afin d'améliorer la qualité de nos services dans les deux langues officielles offerts au public. Cependant, nous ne pouvons garantir qu'un service en personne de qualité égale en français et en anglais sera offert au public en tout temps, dans tous les lieux de vote», soutient Élections Canada.

Une telle affirmation va dans le même sens que ce promet Élections Canada aux électeurs en matière de services dans les deux langues, sur son site web.

«Partout où cela est possible, les fonctionnaires électoraux présents aux bureaux de scrutin parlent les deux langues officielles du Canada. Des interprètes peuvent accompagner les électeurs pour les aider au besoin», stipule la section du site

web officiel d'Élections Canada décrivant le système électoral canadien.

Qui plus est, toujours sur le site web de l'agence fédérale, parmi les critères que l'on énumère afin de pouvoir décrocher un poste de fonctionnaire électoral, il n'est nullement question de maîtrise de l'une ou l'autre des deux langues officielles. Il y est plutôt question de citoyenneté, d'âge, de lieu de résidence et d'interdiction de participer à des activités politiques partisans.

Mais en bout de ligne, quoi qu'en dise Élections Canada, Graham Fraser maintient sa position à l'effet que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays doivent être en mesure de communiquer avec le personnel d'Élections Canada dans la langue de leur choix, le jour de l'élection.

«L'élection est un exercice ponctuel; les électeurs s'attendent à recevoir les renseignements et à voter rapidement, ce qui explique le besoin d'intégrer les langues officielles dès le premier contact avec eux en leur offrant activement un service bilingue», croit M. Fraser.

À en juger par les commentaires formulés de part et d'autre, le commissaire aux langues officielles et Élections Canada risquent de poursuivre ce débat dans les mois qui suivront l'élection du 19 octobre.

| DANNY JONCAS
(Francopresse)

UNE LONGUE PÉRIODE ÉLECTORALE QUI VA COÛTER CHER AUX CONTRIBUABLES

La campagne électorale pour les élections fédérales a été officiellement lancée dimanche 2 août dernier par le premier ministre Stephen Harper. Tous les électeurs sont appelés aux urnes le 19 octobre prochain pour élire 338 députés fédéraux. Il appartient maintenant aux organismes qui nous représentent de sensibiliser à la fois l'électorat francophone et les partis politiques et de faire connaître les enjeux de la communauté franco-albertaine.



Justice et droits

| GÉRARD LÉVESQUE
levesque.gerard@sympatico.ca

Cette période de onze semaines de campagne nous donne amplement le temps de se renseigner sur les positions des candidats et de leur parti respectif afin de pouvoir exercer d'une façon éclairée notre droit et devoir démocratique de voter. C'est aussi une bonne occasion de faire progresser l'un ou l'autre des dossiers communautaires qui nous intéressent d'une façon personnelle, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'emploi, des communications, de l'immigration, des droits linguistiques ou autres.

En interpellant un ou l'autre des candidats de notre circonscription, en faisant une contribution financière, en permettant l'affichage d'une pancarte électorale sur notre propriété, en travaillant à l'élection d'un candidat, c'est une occasion particulière de le conscientiser aux enjeux francophones, de demander

un engagement ou un appui. Si vous obtenez une confirmation écrite de cet engagement

ou de cet appui, nous vous invitons à nous en transmettre une copie.

La personne qui souhaite vous représenter à la Chambre des communes accepte-t-elle de confirmer la position qu'elle adopterait une fois élue? Par exemple, voterait-elle en faveur de la mise en œuvre de la recommandation de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme au sujet d'un statut officiellement bilingue pour notre capitale fédérale? Appuierait-elle l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement de la communauté franco-albertaine et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne?

Avez-vous suivi le débat en anglais des chefs qui a été télévisé le 6 août dernier? J'ai pensé que la cheffe du Parti vert, Elizabeth

May, ferait une bonne ministre de l'Environnement et que les critiques du premier ministre Harper à l'égard de ceux qui soulèvent des sujets qu'il préfère taire illustrent bien sa position : il pense faussement que les situations qu'il refuse d'envisager vont se résoudre par elles-mêmes.

Lors du rapatriement de la Constitution canadienne, une partie importante de la population québécoise s'est sentie aliénée. Ce sentiment d'aliénation n'est pas disparu au cours des années. Il alimente des positions politiques qui représentent une proportion importante de Québécois. Ignorer cet état de fait ne conduit pas à une solution heureuse. Au cours des années, l'indifférence du gouvernement Harper pour des sujets qu'il ne veut pas considérer s'est aussi manifestée dans des dossiers touchant les communautés francophones en situation minoritaire. Par exemple, lorsque le gouvernement conservateur albertain brimait nos droits linguistiques, et, cela, même dans des domaines relevant du fédéral comme le Code criminel et le divorce, le gouvernement Harper est resté indifférent.

D'après les sondages, une majorité de l'électorat souhaite un changement de gouvernement. Si les partis d'opposition collaborent entre eux, avant l'élection sinon après celle-ci, ce changement devrait arriver.

Centre d'accueil et d'établissement
ALBERTA-NORD

La porte d'entrée
dans la francophonie
en Alberta.

EDMONTON
108, 8627 rue
Marie-Anne Gaboury
(91^e Rue) Edmonton, AB
T6C 3N1
(780) 669-6004
info@lecae.ca

FORT MCMURRAY
100, 312 Abasand Drive
Fort McMurray, AB
T9J 1B2
(780) 750-7779
kouame.a@lecae.ca

GRANDE PRAIRIE
101- 9927 - 97 Avenue
Grande Prairie, AB
T8V 0N2
(780) 532-0027
info@gpcn.ca

ACCUEIL | ÉTABLISSEMENT | INTÉGRATION